



F804B : RETRANSFERT DE LA RESPONSABILITÉ DU FEUX DE CIRCULATION À LA VILLE

INTERSECTION :

FC-000

BOUL. X / RUE Y

ENTREPRENEUR :

SOUS-TRAITANT :

INSPECTION CONJOINTE

DATE : _____

PRÉSENCES :

	SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS DE LA VILLE
	ENTREPRENEUR
	ENTREPRENEUR
	SURVEILLANT
	SERVICE DE L'INGÉNIERIE VILLE

MALFONCTIONNEMENTS (S'IL Y A LIEU) :

TRANSFERT DE RESPONSABILITÉ (DE L'ENTREPRENEUR VERS LA VILLE)

LE SYSTÈME DE FEUX DE CIRCULATION EST RETRANSFÉRÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA VILLE

À PARTIR DE : AAAA-MM-JJ HH:MM

ENTREPRENEUR :

NOM :

DATE DE SIGNATURE :

SURVEILLANT :

NOM :

DATE DE SIGNATURE :

VILLE DE LAVAL (TRAVAUX PUBLICS) :

NOM :

DATE DE SIGNATURE :

VILLE DE LAVAL (INGÉNIERIE)

NOM :

DATE DE SIGNATURE :

- Transmettre une copie du formulaire signé à Daniel Lemay (travaux publics) à d.lemay@laval.ca
- Transmettre une copie du formulaire signé à Marie-Claude Larin, ing. (ingénierie) à m-c.larin@laval.ca